

Maintien et actualisation des compétences d'Agent de Sécurité Cynophile – (MAC ASC)

Le MAC ASC est une formation réglementaire obligatoire destinée aux agents de sécurité cynophile souhaitant renouveler leur carte professionnelle CNAPS.

Elle permet l'actualisation des compétences juridiques, professionnelles, opérationnelles et cynotechniques de l'agent, afin de garantir une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences spécifiques du métier d'ASC.

La formation

Cette formation vise à maintenir et actualiser les compétences essentielles de l'Agent de Sécurité Cynophile à travers des apports théoriques ciblés, des études de cas et des mises en situation professionnelles incluant le binôme maître-chien.

Elle permet au candidat de continuer à exercer légalement ses fonctions d'Agent de Sécurité Cynophile.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 32 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du MAC ASC

Cette formation est obligatoire tous les 5 ans pour le renouvellement de la carte professionnelle ASC.

Objectifs visés

- Maintenir et actualiser les compétences professionnelles de l'Agent de Sécurité Cynophile
- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires applicables à la sécurité cynophile
- Renforcer les bonnes pratiques professionnelles du binôme maître-chien
- Permettre le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS ASC

Public concerné

- Agents de Sécurité Cynophile titulaires d'une carte professionnelle ASC arrivant à échéance
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY ainsi qu'aux Anges Canins.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

Pré-requis

- Détenir une carte professionnelle ASC en cours de validité ou expirant prochainement, ou une autorisation préalable du CNAPS
- Être en conformité avec les obligations CNAPS
- Carte SST ou PSC en cours de validité
- Être accompagné de son chien opérationnel, identifié et à jour de ses obligations vétérinaires
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances juridiques et réglementaires
- Exercer son activité professionnelle dans le respect du cadre légal
- Maîtriser les techniques d'intervention et de surveillance cynophile
- Maintenir les compétences cynotechniques
- Travailler en binôme maître-chien de manière sécurisée et opérationnelle

Programme

MODULE 1 : Connaissance juridique	7h	➤ Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile
MODULE 2 : Connaissance générale du chien	4h	➤ Connaître le contenu des dispositions du code rural et de la pêche maritime relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens
MODULE 3 : Maîtriser obéissance et sociabilité	7h	➤ Acquisition des techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien envers son environnement (sociabilité), de maintien à un niveau opérationnel des qualités physiques et techniques du binôme maître-chien ;
MODULE 4 : Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense	7h	➤ Maîtriser : -l'opportunité d'une défense avec ou sans muselière en fonction de la situation donnée -faire intervenir le chien avec ou sans muselière (défense du maître) dans le cadre de la légitime défense -maîtriser son chien lors d'une action mordante
MODULE 5 : Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes	7h	➤ Maîtriser l'utilisation de manière optimale les qualités naturelles du chien (détection olfactive, aérienne, au sol et souterraine visuelle et auditive, pistage). ➤ Observer et interpréter les réactions du chien durant un cheminement de sa ronde. ➤ Maîtriser le chien dans le cadre de la détection et recherche.

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Apports théoriques avec méthodes directives et participatives
- Supports pédagogiques numériques (vidéoprojecteur / écran)
- Exercices pratiques et mises en situation réelles avec le chien

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques, ainsi que le comportement et la maîtrise du binôme maître-chien.

Validation de la formation

- Validation par contrôle des acquis en cours de formation
- Evaluation pratiques du binôme cynophile
- Attestation de suivi et de validation du MAC ASC remise au candidat
- Transmission des éléments nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les intervenants disposent d'une expérience professionnelle significative en sécurité privée et en sécurité cynophile, et sont habilités à dispenser des formations réglementées.

Tarifs: Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions: Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV